

**PROGRAMME VIE DE L'ELEVE – BOP 230
EMPLOIS DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION**

La loi de finances pour la rentrée 2015 sur le programme 230 « Vie de l'élève » prévoit la création de 137 emplois de conseillers principaux d'éducation (CPE) qui doivent permettre prioritairement de résorber les surnombres.

La dotation en postes de CPE pour l'académie de Caen augmente de 7 ETP à la rentrée 2015.

Sur cette dotation, et au regard de la situation budgétaire de l'académie, 3 ETP seront consacrés à résorber les surnombres que compte encore l'académie.

Le solde, soit 4 ETP, sera implanté en établissements.

Un groupe de travail composé de représentants des personnels et des services académiques a été réuni le 23 février 2015, pour analyser le barème académique actualisé des lycées, lycées professionnels et des collèges.

Au regard des situations examinées, et notamment les écarts en poste au barème, un redéploiement des moyens d'éducation est proposé.

Les mesures de création suivantes sont proposées :

Etablissement	Mesure de création R.2015
Collège Des Douits Falaise	+ 1 ETP
Collège Guillaume de Normandie Caen	+ 1 ETP
Collège Dumont d'Urville Condé sur Noireau	+ 1 ETP
Collège Maupassant St Martin de Fontenay	+ 1 ETP
Collège T de Hauteville St Sauveur Lendelin	+ 1 ETP
Lycée Rabelais Ifs	+ 1 ETP
TOTAL	+ 6 ETP

En parallèle, il est proposé les mesures de suppression suivantes pour des établissements excédentaires au barème :

Etablissement	Mesure de création R.2015
Lycée / LP Cornu Lisieux	- 1 ETP
Lycée Gabriel Argentan	- 1 ETP
TOTAL	- 2ETP

Enfin, il est proposé de mettre fin à un service actuellement partagé entre le collège Brassens de Pontorson et le collège Montgomery de Ducey :

Etablissement	Mesure de correction R. 2015
Collège Brassens Pontorson	-0,25
Collège Montgomery Ducey	+0,25
TOTAL	0